[SE] TVA sur les projection en salle

IRIS 1996-4:1/32

Jens Cavallin
Council for Pluralism in the media, Sweden

Le Ministre suédois de la Culture vient d'annoncer qu'elle est favorable à l'introduction d'une TVA de 6 % sur les projections de films au cinéma. Jusqu'à présent, ces projections n'étaient pas soumises à TVA. Il est probable que le taux n'influencera pas le système de soutien à la production cinématographique passé entre l'Etat et l'industrie, basé sur une taxe spéciale sur les billets d'entrée. (Jens Cavallin, Conseil pour le pluralisme dans les médias, Suède)

© Observatoire européen de l'audiovisuel (Conseil de l'Europe) 2026

© Observatoire européen de l'audiovisuel (Conseil de l'Europe) 2026